

# Combat Laïque-76

Bulletin du Comité de réflexion et d'action laïque de la Seine-Maritime - n° spécial 1er mai 2015

[76.creal@laposte.net](mailto:76.creal@laposte.net)

CRÉAL-76

[www.asso76.com:creal76](http://www.asso76.com:creal76)

*J'ai moins peur des extrémistes religieux que des laïques qui se taisent - Charb -*

***En ce 1er mai, jour de mobilisation internationale, il est important de souligner que la Laïcité est un principe sans lequel toute paix durable est illusoire, un principe d'avenir pour la concorde et l'émancipation des peuples comme pour l'émancipation individuelle. Pour Jaurès, la Laïcité était une nécessité pour unifier le prolétariat. Les combats sociaux, anti-racistes, féministes, politiques ne peuvent que s'inscrire dans un cadre laïque***

## **Dénoncer les Falsifications Nauséabondes : une oeuvre de salut public !**

À la « foire à tout » électorale chacun achète à vil prix ce dont d'autres ont jugé inutile de s'encombrer. Sarkozy avait donné l'exemple en recyclant Jaurès et Blum. Le FN qui s'oppose au droit à l'IVG, soutient les catholiques intégristes, est un ardent défenseur de l'école confessionnelle, véhicule le racisme, ... s'est emparé de la défense de la laïcité laissée à l'abandon ! Une captation d'héritage mise au service du spectre de "l'islamisation de la France" rendue possible grâce à une gau-

che politique, syndicale et associative qui pendant des décennies a remis la laïcité au Panthéon de la République pour certains, au magasin des accessoires pour d'autres. Quand ce n'est pas au rebut des abjections post-coloniales !

***Il est urgent de faire nôtre cet engagement de Bernard Maris : « Être laïque aujourd'hui est plus qu'un devoir moral : une question de survie ».***

## **Pour l'égalité des droits : soyons féministes, antiracistes et laïques !**

Le féminisme qui revendique l'égalité des droits et les conditions permettant aux femmes de faire librement leurs choix de vie ne peut pas faire l'économie du principe de laïcité.

La Pologne et l'Irlande, où les pouvoirs religieux participent aux décisions politiques, interdisent toujours l'IVG. En France, des organisations telle Alliance Vita militent contre l'avortement, le FN envisage son déremboursement, la clause de conscience demeure. Pourtant, il existe en Inde, Pérou, Algérie, Suède... des organisations féministes clairement laïques, regroupées

au sein du Réseau International Féministe et Laïque (RIFL). Avec clarté et courage, les féministes doivent garder en tête cette référence à la laïcité pour éviter des alliances comme celle de l'appel à la manifestation dite « antiraciste » à Paris le 6 mars où se côtoyaient des organisations ouvertement anti féministes et homophobes.

***Plusieurs organisations féministes dont le Collectif des Femmes sans voile d'Aubervilliers, ont dénoncé cet appel.***

**Samedi 30 mai 15h, Halle aux Toiles - ROUEN Réunion publique**

- à l'initiative de la Libre pensée et du Comité de réflexion et d'action laïque de la Seine-Maritime

**Laïcité : financement public pour la seule École publique**

# Communautarisme ou unité ?

« Dans la laïcité, il y a d'abord l'idée d'unité, celle du Laos, qui en grec veut dire peuple indivisible. Il ne s'agit ni de nier les différences, ni de s'enfermer en elles. Sinon on tombe dans le communautarisme. Avant d'être différents, les êtres humains sont ressemblants : ils sont tous porteurs d'humanité et de citoyenneté. La laïcité unit tout le peuple par la conjugaison de trois principes fondamentaux : la liberté de conscience ; la stricte égalité de droits ; et l'orientation de la puissance publique vers l'intérêt général, commun à tous, donc universel. »  
(H.Pena-Ruiz)

La juxtaposition de revendications portées par des organisa-

tions communautaires et l'usage de notions confuses divisent et éloignent du combat commun contre le racisme : cathophobie, judéophobie, négrophobie, islamophobie... sont des notions ambiguës qui empêchent l'unité et l'universalité de ce combat. Le seul délit incontestable est l'ostracisme qui vise les musulmans, les juifs, les noirs, les arabes... c'est-à-dire la mise en cause d'une personne ou d'un groupe de personnes du fait de sa religion ou de son origine.

**Défions-nous des mots pièges qui amalgament la critique d'une religion à l'insulte des croyants.**

## Dualisme social et dualisme scolaire : le combat laïque est lié au combat social

Vivre ensemble et mixité sociale demeurent illusoire pour les populations sacrifiées sur l'autel de l'austérité. Dualisme social et dualisme scolaire se conjuguent et les établissements d'enseignement privés permettent une stratégie de fuite néfaste aux quartiers populaires. Juin 2012, une commission du Sénat signalait : « les territoires où se trouve la plus faible mixité sociale dans les établissements et la plus forte concurrence entre les établissements connaissent à la fois de plus mauvais résultats en moyenne, plus d'échec scolaire et plus d'inégalités scolaires, au détriment des élèves de milieu défavorisé ».

L'existence d'un réseau d'établissements privés est un obstacle à la mixité sociale. Le Gouvernement persiste à verser des fonds publics (11 milliards par an) à l'enseignement privé (à 95% catholique). De plus, le réseau catholique qui le contrôle l'utilise à des fins partisans : contre le mariage pour tous, les ABCD de l'égalité... L'Observatoire de la Laïcité Scolaire 76, demande l'abrogation de la Loi Debré qui organise le financement public de l'enseignement privé. Signez la pétition en ligne sur le site du CRÉAL76.

**Que les fonds publics aillent à la seule École Publique !**

## Loi sur le renseignement : une atteinte aux libertés fondamentales

La Loi sur le Renseignement rencontre l'opposition de tous les acteurs sociaux. Pour la CNCDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) ce texte instaure « une société du soupçon généralisé ». « La plus grande victoire des ennemis des droits de l'homme ...serait de mettre en péril l'État de droit... ». Surveillance généralisée de la population sans contrôle judiciaire et indépendant, extension des domaines de surveillance « potentiellement illimités ». Ces dispositions sont contraires « au droit au respect de la vie privée et familiale », permettront une surveillance attentatoire à nos libertés d'opi-

nion, d'expression et d'information. Ce projet de Loi débattu « en procédure accélérée » porte atteinte au principe de la séparation des pouvoirs. La présidente de la CNCDH écrit : « À terme, l'état d'exception est-il appelé à se substituer à l'état de droit, signant ainsi une régression de nos démocraties ? »

**Donnant toujours plus de pouvoirs à la surveillance et à la police sans que l'efficacité face à des terroristes déterminés soit au rendez-vous, vingt-cinq lois sur la sécurité intérieure ont été adoptées depuis 1999 !**

---

### Le CRÉAL a pour but

#### - de rassembler et mobiliser celles et ceux

- qui conçoivent la Laïcité comme un principe politique fondamental d'une société démocratique
- qui jugent nécessaire de mener les réflexions et les actions pour défendre la Laïcité et le Service Public
- qui sont attaché(e)s au respect de la liberté de conscience
- qui rejettent tout système social, politique, philosophique, contraires à l'autonomie de la personne humaine, comme le racisme, le totalitarisme, le sexisme, la volonté d'imposer des dogmes à la société ou aux individus, la toute puissance de l'argent...

- de rechercher et favoriser les convergences et les actions communes avec les associations qui poursuivent des buts similaires (extraits de l'article 2 des statuts)

Pour adhérer au CRÉAL-76, envoyez vos coordonnées, accompagnées d'un chèque de 18 € à  
Jean-Michel SAHUT 434 Quai Hilaire Tertre 76940 LA-MAILLERAIE-SUR-SEINE